

**COMMUNE DE  
DAVERDISSE**

Daverdisse, le 4 octobre 2023



**PROVINCE DE  
LUXEMBOURG**

Agent traitant : Manon TILMAN  
manon.tilman@daverdisse.be  
061/51.01.50

Notaire David REMY

Rue de Hannut, 1

**5380 FERNELMONT**

**Objet : Demande d'information notariales - Formulaire III A**

**Vos réf :**

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 28 septembre 2023 relative à un bien sis à Daverdisse, Haut-Fays, cadastré 2<sup>ème</sup> division section B n° 852M9 situé en lieudit « Goubierdure » appartenant à

l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.99 et D.IV.100 du CODT :

(1) Le bien en cause :

1° est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Bertrix-Libramont-Neufchâteau qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

2° n'est pas situé dans le périmètre d'un plan communal d'aménagement ;

3° bénéficie d'un accès au chemin de Goubierdure équipée en eau, électricité, non équipée en égouttage et pourvue d'un revêtement solide ;

4° est situé en zone d'assainissement collectif ;

5° n'est pas situé dans une zone de prévention de captage ;

6° n'est pas repris dans le périmètre d'une zone Natura 2000.

(2) Le bien en cause n'a pas fait l'objet de permis de bâtir ou d'urbanisme délivrés après le 1<sup>er</sup> janvier 1977.

(3) Le bien en cause n'a pas fait l'objet d'un permis de lotir délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977.

- (2) Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans.

Aucun établissement « Seveso » n'est installé sur le territoire de la Commune de Daverdisse.

Le bien n'est pas repris en zone d'aléa d'inondation.

Le bien en cause n'est pas traversé par un axe de ruissellement concentré.

La parcelle n'est pas concernée par la carte archéologique de l'AWaP.

La parcelle est située en Guide Régional d'Urbanisme (GRU) – « *Accès aux personnes à mobilité réduite* » et « *Enseignes et dispositifs de publicité* ».

Veillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Collège Communal,

La Directrice Générale,  
KIEBOOMS Cécile



Le Bourgmestre,  
LEONET Maxime

